

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

des Pyrénées-Atlantiques

OU COM

2

Bian

3

Hendaye

Se pourrait-il qu'un si merveilleux territoire de montagnes, forêts, gaves et son littoral atlantique deviennent inhabitables d'ici 2050 ? De graves menaces nous inquiètent, aggravant des atteintes cumulées depuis cinquante ans : peut-on encore agir ou réparer ? Nos bénévoles s'y emploient. Depuis plus de cinquante ans, la SEPANSO 64 travaille à préserver les zones naturelles de l'appétit de tous - exploitants en agriculture intensive (filière maïs/volailles), industriels, carriers et BTP, promoteurs immobiliers - qui ont dégradé notre environnement avec la bénédiction de beaucoup d'élus et des préfets successifs. Ils ont considéré ces espaces comme une ressource inépuisable, ainsi que le démontrent les deux nouveaux SCoT⁽¹⁾ du Pays Basque et du Haut-Béarn dont la SEPANSO 64 demande l'annulation au tribunal administratif. Nos modes de vie respectifs sont aussi en partie responsables bien sûr.

Aggravation des menaces qui pèsent sur le département

> Menaces sur l'eau

La gestion quantitative de l'eau affole certes les agriculteurs, principalement les exploitants en maïsiculture intensive, mais aussi les maires du département car l'eau s'avère de moins en moins potable et va nécessiter des traitements de dépollution de plus en plus coûteux pour les citoyens. Ces pollutions sont aggravées par un assainissement collectif non conforme depuis au moins trente ans, dû à de grands retards d'investissements, laxisme des élus comme des représentants de l'État. Ainsi, une partie des eaux usées sont déversées directement dans les cours d'eau puis l'océan tandis que les boues des stations d'épuration servent d'engrais dans les champs !

En 2024, la France fut condamnée par l'Union européenne pour 78 communes non conformes de plus de 2000 habitants ; la SEPANSO 64 mène des recours contre douze autres communes plus petites.

Parallèlement, l'urbanisation galopante notamment le long du littoral basque ne va pas améliorer la situation.

Enfin, une gestion incohérente des centrales hydro-électriques : après avoir refusé en 2011 des microcentrales à Lescun et Urdos, les préfets autorisent des projets à Auterive et Bedous (contentieux en cours).

> Dégradation de la biodiversité

Véritable réservoir biologique, les Pyrénées-Atlantiques voient disparaître des espèces emblématiques comme le Saumon, le Grand Tétrás, le Desman des Pyrénées, l'Écrevisse à pattes blanches, la Vipère de Séoane... sans parler des insectes et oiseaux dont les pertes sont estimées à environ -30% à -60% des espèces selon les territoires.

La SEPANSO 64, aux côtés d'autres associations, a engagé des dizaines de recours contre des arrêtés préfectoraux, des projets immobiliers (comme à Bayonne où la SCI Etche Beyris lourdement condamnée fait actuellement appel).

> Impact de la maïsiculture

Irrigation en été, engrais et pesticides

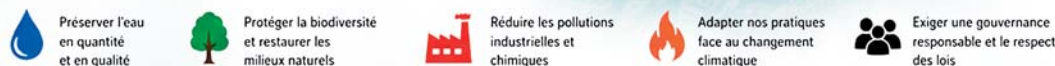
Quatre grandes coopératives ont installé un quasi-monopole sur les Pays de l'Adour, intégrant dans leur système intensif plus de 20000 agriculteurs actuellement prisonniers de ces filières (volailles, foie gras, énergie-éthanol/méthaniseurs) et de ces pratiques polluantes (nitrates, cadmium, biocides).

La SEPANSO 64 milite pour des changements de filières car l'irrigation menace les milieux aquatiques l'été et la disponibilité en eau potable de qualité.

COMMENT ÉVITER DE RENDRE CE DÉPARTEMENT INHABITABLE EN 2049 ?



Des menaces concentrées, des enjeux communs



> Nocivité des ondes artificielles

Le déploiement anarchique et intensif d'antennes relais et de tous les objets connectés a créé un bouillon d'ondes électromagnétiques artificielles dont les risques sanitaires pour les êtres vivants (hommes, animaux, insectes, oiseaux, arbres) sont parfaitement documentés depuis 70 ans (voir SON n° 186). Nous sommes saisis régulièrement par des riverains qui ont vu ces antennes installées sans aucune concertation ni préavis : un non-respect de la convention d'Aarhus (loi 2002-285).

> Défaut général de gouvernance

Les associations ne cessent d'insister auprès des élus et du préfet qui bafouent les lois environnementales (eau, climat, littoral, montagne, restauration de la nature) et sont soumis aux lobbies économiques et financiers. Ces contournements s'aggravent de jour en jour avec les lois de "simplification de la vie économique", bientôt la loi "d'urgence agricole", et l'usage de décrets pour "projets d'intérêt national majeur". Nous sommes face à un mur d'irresponsabilité épuisant, mais nous ne nous laisserons pas décourager.

Certains secteurs sont particulièrement touchés

> Le littoral basque

La fermeture récurrente des plages basques alerte aussi sur les rejets polluants et toxiques, interdisant la baignade jusqu'à une vingtaine de jours, en plein été, depuis plus de dix ans sur une douzaine de plages, d'Anglet à Hendaye en passant par Biarritz et Saint-Jean-de-Luz.

Les algues vertes se développent à cause des rejets incontrôlés de polluants organiques et chimiques (assainissement, agriculture intensive, industrie) asphyxiant les eaux littorales dont les hôtes disparaissent (crabes, crevettes, poulpes, hippocampes, coquillages...).

En plus de cela, on assiste encore à un bétonnage le long du littoral, non conforme à l'objectif de zéro artificialisation nette ⁽²⁾, que la SEPANSO 64 dénonce.

- 1 QUALITÉ DES EAUX**
Pollutions diffuses (nitrates, pesticides), rejets d'eaux usées, pollutions industrielles et chimiques. Menace transversale et systémique.
- 2 BIODIVERSITÉ MARINE EN DÉCLIN**
Érosion du littoral, pollutions marines, réchauffement de l'océan, destruction des habitats côtiers et des espèces.
- 3 LITTORAL BASQUE MENACÉ**
Bétonisation, érosion côtière, pollutions et fermetures récurrentes de plages.
- 4 ARTIFICIALISATION & GOUVERNANCE**
Pression immobilière et urbanisation continue, consommation des sols, gouvernance locale insuffisante face à l'urgence climatique.
- 5 MONTAGNE : ÉCOBUAGES ET DÉGRADATION DES MILIEUX**
Feux pastoraux répétés, destruction des habitats, érosion des sols, pollution de l'air par les fumées.
- 6 PROJET ECHO - ELYSE ENERGY (LACQ)**
Usine de e-kérosène et e-méthanol : prélèvements d'eau, impacts sur les forêts et risques industriels majeurs.
- 7 POLLUTIONS INDUSTRIELLES DE LACQ-MOURENIX**
Rejets chimiques (PFAS, etc.), torchage de gaz, biomasse, méthanisation et surmortalité autour du bassin.
- 8 ASSÈCHEMENT CLIMATIQUE DES SOLS**
Vulnérabilité forte à la sécheresse (+2 à +4 °C) : perte de matière organique, érosion, limitation des cultures et des usages de l'eau.
- 9 AIRES PROTÉGÉES INSUFFISANTES**
Protection encore trop faible en montagne et en mer face aux pressions touristiques et aux projets d'aménagement.
- 10 AGRICULTURE INTENSIVE DU MAÏS**
Irrigation estivale, engrais, pesticides, méthaniseurs : pollutions (nitrates, cadmium, plomb), baisse de la qualité des sols et de l'eau.

> La montagne

Les feux pastoraux, abusivement dénommés éco-buages (autorisés les jours de beau temps, d'octobre à mars, par dérogation préfectorale), dévastent chaque année la biodiversité des Pyrénées, dégradant les sols et fragilisant la santé des citoyens en polluant l'air de toute la région aux particules fines (voir SON n° 210). Cette tradition a été dévoyée et massifiée, stimulée par le détournement de subventions européennes censées financer des opérations "d'amélioration et d'entretien pastoral".

Une deuxième menace pèse sur l'espace montagnard : le surtourisme avec des activités dites "quatre saisons" et sportives qui tassent les sols et dérangent la faune sauvage (trail, VTT, pistes en plastique... ou pire motorisées : quads, vélos électriques, motos) et les infrastructures correspondantes qui défigurent la montagne (îlots immobiliers, équipements et pistes sur les prairies, antennes, retenues d'eau...).

> La région de Lacq et du Vic-Bilh

Outre des rejets chimiques de PFAS ⁽²⁾ récemment découverts dans le gave de Pau et de diverses substances dans l'air par l'usine Sanofi (dont la depakine⁽³⁾), la méga-chaudière à bois et le méthaniseur Total, tous alimentés de biomasse (forêts et maïs), c'est l'installation de nouvelles usines qui menace l'environnement et la santé : NACRE (éthanol-biomasse), E-CHO (biocarburants), CA-REMAG (recyclage de terres rares). La SEPANSO 64 réclame depuis dix ans une étude sur la surmortalité aux environs de Lacq et le registre des cancers.

Le projet E-CHO à Lacq, de la startup Elyse Energy, vise à produire 200 millions de litres par an de carburants (biokérosène et e-méthanol) à partir de matière végétale par l'énergie électrique. Ce projet est très inquiétant et soulève une opposition massive de 70 associations

Un aperçu de la biodiversité en cours d'étude dans le cadre du projet IZKIRA



Dégradation des sols de montagne par les engins motorisés

d'Aquitaine et de dizaines de communes par son impact sur les forêts du Sud-Ouest, ses prélèvements d'eau dans le gave de Pau et sa dangereuse usine d'hydrogène jamais encore réalisée dans le monde, proche d'habitations.

Le torchage systématique à Lacq et dans le Vic-Bilh se poursuit. La SEPANSO 64 a déposé un recours au tribunal administratif. Le 13 avril 2026, concernant le Vic-Bilh, des records y ont été chiffrés à 25000 m³ de gaz méthane brûlé chaque jour, un gaz dont l'effet de serre est 80 fois plus dangereux que le CO₂ pour le climat.

Des aires protégées insuffisantes

Côté terrestre, on attend toujours la réalisation du Parc naturel régional Montagne basque mais nous avons la chance d'avoir en Béarn le Parc national des Pyrénées, malheureusement de moins en moins protégé.

Côté marin, la SEPANSO 64 milite depuis des années contre les pollutions du port de Bayonne et de l'agriculture intensive du bassin de l'Adour, et souhaite voir revenir les espèces emblématiques de la cuisine basque, disparues aujourd'hui.

> Quelques lueurs d'espoir

La SEPANSO 64 a lancé en 2024 un projet scientifique d'inventaire des espèces du littoral, le projet IZKIRA, en vue de défendre la mise en place d'une "zone de protection forte" (ZPF) sur la côte basque en 2027 - 2030 et, espérons-le, d'une réserve marine intégrale pour la régénération des espèces. ■

Marianne DUCAMP,
Administratrice SEPANSO 64

⁽¹⁾ SCoT : Schéma de cohérence territoriale, orientant les PLU (plans locaux d'urbanisme)

⁽²⁾ www.ecologie.gouv.fr/presse/communique-presse-zero-artificialisation-nette-publication-decrets-dapplication

⁽³⁾ Voir article "Polluants éternels, quelles conséquences pour la santé ? Études et preuves scientifiques" paru dans le SON n° 205

⁽⁴⁾ Depakine : médicament antiépileptique